

pous qu'aux droits et obligations des participants. Libre ensuite à eux de coopérer avec d'autres sur la base des solidarités existantes et, pourquoi pas, d'affinités toutes nouvelles. Un seul principe doit guider cette approche : les droits et obligations des états ne doivent pas découler de leur appartenance ou non à une alliance.

Seul un régime national pourra s'adapter aux évolutions présentes et à venir. C'est là une considération essentielle pour la crédibilité de Ciels Ouverts. Quelle serait en effet, la valeur d'un système qui serait conçu sur la base de réalités qui demain peuvent être mises en cause? La nécessité de l'approche nationale me paraît non seulement justifiée par des considérations de principe mais aussi par le souci de voir le régime Ciels Ouverts accompagner l'évolution de l'Europe et l'évolution des rapports Est-Ouest.

Messieurs les ministres, anticiper le mouvement de l'histoire européenne doit nous guider également pour les négociations de Vienne sur les forces classiques et les mesures de confiance, négociations auxquelles Ciels Ouverts doit être relié.

Je me suis rendu, vous le savez, tout récemment à Vienne, avec mes collègues de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Italie, pour tenter de donner une impulsion politique à ces deux négociations et appeler à leur conclusion rapide.

Les Occidentaux viennent de mettre sur la table de négociation quatre propositions nouvelles. Celles-ci portent sur les engins terrestres, les avions, les hélicoptères et les troupes stationnées. Par bien des aspects, ces propositions peuvent donner aux discussions de Vienne un tour nouveau. Ces avancées sont importantes. La France en a appuyé sans réserve le principe et a contribué activement à orienter leur contenu.

L'impulsion que les 16 souhaitent donner à la négociation appelle des réponses constructives. Sur trois sujets majeurs : les avions, les matériels terrestres et les hélicoptères, les bases d'un accord existent.

Je voudrais à présent évoquer la proposition du Président Bush visant à limiter à 195 000 les effectifs soviétiques et américains en Europe Centrale. Nous avons apporté, vous le savez, notre soutien à cette initiative. Elle s'attache à résoudre ce que nous savons être, pour bien des peuples d'Europe, une préoccupation majeure : recouvrer l'entière souveraineté sur leur territoire. Cette exigence légitime est celle d'états qui se veulent maîtres de leur destin.

Monsieur Gorbatchev a répondu rapidement et récemment d'étendre à l'ensemble de l'Europe les limitations en effectifs que monsieur Bush souhaite voir

